

La Mine en France : Histoire industrielle et sociale

Conférence-débat

autour de l'ouvrage collectif dirigé par l'ANGDM

Mercredi 20 juin à 14 heures

Au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

Tour Séquoia

La Défense

DOSSIER DE PRESSE

Présentation et rôle de l'ANGDM

Les missions de l'agence nationale pour la garantie des droits des mineurs :

Créée par la loi n° 2004-105 du 3 février 2004, l'agence nationale pour la garantie des droits des mineurs (ANGDM) est un établissement public administratif chargé de garantir, au nom de l'Etat, les droits sociaux des anciens mineurs ou conjoints survivants de mineurs.

L'agence a originellement pour mission, la garantie des droits sociaux. S'y est ajoutée en 2007, la prise en charge des salariés encore en activité, en 2012 la gestion de l'action sanitaire et sociale et en 2014 la politique de vacances et de loisirs, du régime minier de sécurité sociale. L'agence assure aussi, par voie conventionnelle, la gestion de plusieurs populations, telles que les salariés d'Areva mines.

- Garantie des droits sociaux

Dans la continuité des avantages accordés par les compagnies minières à leurs salariés, l'ANGDM garantit, au nom de l'Etat, les droits sociaux des anciens agents des entreprises minières ou ardoisières, en cas de cessation d'activité de ces entreprises, en particulier lorsqu'ils sont retraités. Elle prend également en charge les avantages des salariés des mines et ardoisières encore en activité dès lors que ces entreprises en formulent le souhait. Il s'agit au total d'une centaine de prestations (de chauffage, de logement, de retraite anticipée, d'indemnités de départ à la retraite, de bourses pour frais d'études, etc.).

- Emploi des actifs

L'ANGDM assume également les obligations de l'employeur envers les salariés encore détenteurs d'un contrat de travail en lieu et place des exploitants qui ont cessé définitivement leur activité, comme Charbonnages de France au 1^{er} janvier 2008, ou de ceux qui en font la demande.

- Action sanitaire et sociale

L'ANGDM assure la gestion de l'action sanitaire et sociale (ASS) pour les affiliés au régime minier. L'action sanitaire et sociale représente une vingtaine de prestations individuelles dont la principale, en volume, est l'aide à domicile. Les prestations individuelles se répartissent selon les branches de risque, la part rattachée à la branche vieillesse étant de loin la part la plus importante (plus de 78 %).

- La politique vacances :

L'objectif de l'agence est d'offrir à la population minière une réponse adaptée au défi du vieillissement et de l'isolement en offrant aux bénéficiaires des vacances de longue durée et des loisirs comprenant des séjours et activités de proximité.

Par ailleurs, lors de son Conseil d'administration du 14/10/2010, l'agence s'est vue confier la gestion du comité français d'histoire industrielle et sociale de la mine afin d'engager une dynamique nationale visant à promouvoir, en lien avec les institutions culturelles dédiées, l'héritage de la mine en France. A ce titre, l'agence finance et met à disposition de cette instance les moyens logistiques nécessaires à son fonctionnement.

L'agence en quelques chiffres :

L'agence couvre près de 200 000 bénéficiaires potentiels (environ 135 000 bénéficient des avantages en nature et de pré retraites, près de 37000 de l'action sanitaire et sociale...)

Au total, l'agence, avec un effectif de 332 ETP (fin 2015) et 486 M€ de dépenses réalisées en 2015, gère près de 120 dispositifs et de nombreux partenariats (593 conventions d'aide à domicile, 169 conventions avec les bailleurs...).

L'agence a versé notamment en 2016 :

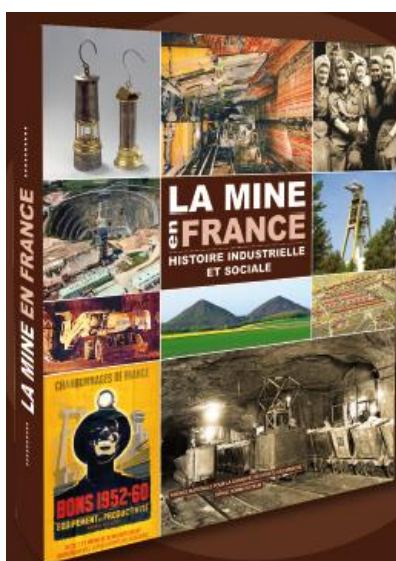
- 91 M€ de prestations chauffage
- 87 M€ d'avantage logement en espèces
- 139 M€ d'avantage logement en nature
- 75 M€ de pré retraite

La Mine en France : Histoire industrielle et sociale

Le comité d'histoire de l'Agence nationale pour la garantie des droits des mineurs raconte l'histoire de la mine en France confondues

Le comité d'histoire de l'ANGDM a le plaisir de vous annoncer la parution de l'ouvrage collectif : **La Mine en France : Histoire industrielle et sociale**.

Une présentation autour d'une conférence-débat aura lieu le mercredi 20 juin au Ministère de la transition écologique et solidaire.



L'évocation des mots « mine » et « mineurs » suscite souvent en nous des sentiments antagonistes entre solidarité et dureté des conditions de travail.

La Mine en France : Histoire industrielle et sociale ambitionne de vous raconter une histoire qui s'avère beaucoup plus riche et complexe que la vision qui en est présentée le plus souvent au public.

L'exploitation minière a souvent été associée au charbon dont le rôle a été longtemps déterminant dans l'essor économique de notre pays, au 19^{ème} et au 20^{ème} siècle. Mais elle est associée à bien d'autres substances, comme le fer, la potasse, la bauxite, le sel, l'uranium, le gaz, qui ont aussi contribué à faire de la France un grand pays industriel.



Raconter l'histoire de la mine c'est aussi retracer l'évolution des techniques minières, la recherche et les innovations.



C'est retracer les avancées sociales, et l'impact qu'elles ont eu sur toute la société française, que ce soit sur le travail, la protection sociale, ou la santé.

La mine a marqué les hommes, les territoires par son empreinte, ce livre évoque la dimension sociale dans toute sa richesse et sa complexité. Les entreprises minières ont été pourvoyeuses d'emplois et ont animé la vie économique de nombreuses régions.





L'ouvrage consacre un chapitre à la mémoire de la mine toujours vivace. Protégée et valorisée, elle est désormais inscrite dans le patrimoine mondial de l'UNESCO. 14 ans après la fermeture des dernières exploitations, le travail est intense sur l'après-mines, tant sur le plan social, avec la gestion des droits des anciens mineurs nombreux sur le territoire, plus de 200000, et des territoires pour contrôler les impacts sur l'environnement des anciens sites miniers, et faire les travaux nécessaires.



L'ouvrage offre enfin un regard sur l'actualité de l'activité minière et de ses perspectives.

Plus de 30 auteurs parmi lesquels des universitaires, des anciens dirigeants ou salariés des entreprises minières et des conservateurs du patrimoine ont contribué à la réussite de cet ouvrage de 248 pages.

Richement illustré, ce beau livre réalisé sous la direction de l'ANGDM et son comité d'histoire et en partenariat avec le comité français d'histoire de la mine sera ouvert à la vente à compter du 20 juin au prix de 35€.

Réservation et information :

Editions Domini à l'adresse suivante : sdomini@wanadoo.fr ou ouvrage.mine@angdm.fr

Le Comité d'histoire de l'ANGDM

Le comité français d'histoire industrielle et sociale de la mine a été créé auprès de l'agence par le conseil d'administration du 14 décembre 2010.

Ce comité a notamment pour mission :

- De promouvoir et réaliser directement ou indirectement tous travaux et recherches sur l'histoire industrielle et sociale de la mine en France,
- De rassembler et faire connaître les travaux existants,
- D'organiser des journées d'études, des séminaires, des colloques,
- De favoriser les échanges et apporter son expertise aux acteurs locaux,
- D'initier des projets transversaux avec l'ensemble des partenaires, y compris dans sa dimension internationale
- ...

Afin de garantir l'autonomie de cette instance, le conseil d'administration a retenu le principe de non-cumul d'un mandat d'administrateur avec une représentation au sein du Comité, composé des membres suivants :

- le Président,
- le Directeur Général de l'ANGDM ou son représentant,
- 5 représentants désignés par les fédérations représentatives des anciens mineurs (ces derniers auraient également un rôle de relais auprès des associations locales),
- 2 représentants des anciennes entreprises minières,
- 1 représentant du corps des mines,
- 1 historien,
- 1 sociologue,
- 1 représentant du monde des archives,
- 1 représentant des musées des mines,
- 1 représentant de l'ACOM France.